

DEMOCRATIE-INFO

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION NE S'USE QUE QUAND ON NE S'EN SERT PAS. N° 97 11e Année ISSN 1253-4706

Le bulletin bimestriel de SOS Démocratie aux Comores

**RECLAMONS L'ENVOI
DES FORCES DE PAIX
AUX COMORES**

Janvier - février 2007 1,5 euros ou 300 F Comoriens

Éditorial par Abdou Rahamane AHMED, président de SOS Démocratie Comores

Les Comores se trouvent une fois de plus victimes d'une crise de compétences entre le pouvoir de l'union et les exécutifs des îles autonomes. Plus nous approchons des élections présidentielles des îles, plus la tension monte. Des bruits courent sur des tentatives de déstabilisation du pouvoir d'Ahmed Abdallah Sambi.

Ce dernier n'arrive à maîtriser ni la situation politique, ni celle de la sécurité de Ndzuwani. Cette île qui a connue une crise séparatiste grave en 1997 dispose ses propres militaires. L'armée comorienne dispose moins de cent militaires face à plus de 600 agents des forces de sécurité de Ndzuwani. Ironie du sort, nous apprenons que les gendarmes anjouanais ont récupéré des armes destinées aux forces comoriennes avec la complicité de l'ancien chef du détachement de l'Armée Nationale de Développement (AND) à Anjouan.

La communauté internationale commence à être agacée par cette tension politique qui règne dans ce petit pays qui se trouve entre Madagascar et l'Afrique. Ainsi, l'Union européenne (UE) a exprimé sa « préoccupation face à la tension politique aux Comores née d'un désaccord sur l'application des lois organiques relatives au partage des compétences entre le gouvernement central et les pouvoirs locaux... cette tension perturbe le fonctionnement de l'État et fragilisent ses nouvelles institutions, invitant les différentes parties comoriennes à résoudre pacifiquement leurs désaccords conformément aux dispositions de la constitution ».

Nous apprenons qu'une délégation africaine demande aux responsables des exécutifs des îles (particulièrement ceux de l'île d'Anjouan) de respecter la constitution et les lois votées par l'assemblée nationale. Nous souhaitons que la communauté internationale envoie des forces de paix pour assurer des élections sereines, libres et démocratiques.

Nous rappelons que la sécurité extérieure des Comores doit être assurée par les forces armées d'une puissance voisine comme l'Afrique du Sud. Demandez aux autorités de l'Union d'effectuer les démarches.

Directeur de la publication: ALI Damir **Codirecteur de la publication :** AHMED Abdou Rahamane

Comité de rédaction: AHMED Abdou Rahamane, Mohamed HACHIM, AMIR Salim,

ABDEREMANE Naoufal, ALI Damir Tél : 06 61 60 18 50 ou 06 60 11 81 90 – Fax : 08 71 52 57 67

Imprimerie : HORLOGE COPIE – 3 Rue BRANTOME -75003 Paris

Commission Paritaire: 1001G 79034 SOS DÉMOCRATIE – Ligue 92 – 2 rue de BEZONS 92000 NANTERRE

E-mail: SOSDemocratieComores@wanadoo.fr

INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...

12 janvier: une grève est déclenchée par un groupe de dockers avec l'appui musclé des boutriers (propriétaires des boutres et leurs ouvriers).

Le but était d'empêcher l'entrée en service de la nouvelle société de droit comorien (Gulfcom) qui a pris la relève de la Compagnie de manutention des Comores (Comaco). Monsieur Cheikh Ali le ministre du transport de l'exécutif de l'île de Ngazidja reproche au vice-président Idi Nadhoim d'avoir cédé de manière unilatérale à un groupe d'investisseurs étrangers la gestion du port de Moroni.

Nous demandons aux autorités comoriennes de clarifier ce dossier et de veiller à l'augmentation de la rémunération et des bonnes conditions de travail des dockers.

15 janvier: la grève des transports en commun se poursuit sur toute l'île de Ngazidja. Des accrochages ont été signalés entre chauffeurs de taxi, suite à un malentendu entre la base et les responsables syndicaux (Usukani wa Masiwa).

Les grévistes sont excédés par « l'attitude peu coopérative » de certaines administrations de l'île. Après 7 jours de grève consécutifs et à la demande d'une trêve par les autorités de l'Union pour cause d'éruption volcanique, la grève est terminée le 16 janvier.

Nous demandons au gouvernement comorien d'améliorer l'état des routes qui est nettement dégradé. Il faudrait aussi établir une souplesse sur le paiement de la vignette et de la patente. Il convient de sanctionner les policiers et gendarmes qui usent de leurs pouvoirs pour abuser ou arnaquer les taximen.

7 février: grève du personnel paramédical de l'hôpital El-Maarouf de Moroni qui dénonce l'absence de matériel de soins.

Afin d'éviter le blocus et la paralysie de l'hôpital par les grévistes, un accord a été conclu entre les autorités comoriennes et le syndicat national des agents de santé (SYNAS). Le gouvernement comorien a débloqué 20 millions de francs comoriens (environ 41.000 euros) pour payer ces indemnités.

Nous rappelons les demandes des syndicalistes aux autorités comoriennes: paiement régulier des salaires et indemnités, assurer les permanences vitales, livraison de l'eau par camion citerne et fournir des réactifs pour le laboratoire d'analyse médicale.

16février: les forces de sécurité intérieure de l'île d'Anjouan ont reprimé avec des balles réelles une manifestation à la ville de Domoni.

Cette manifestation est organisée pour dénoncer l'installation des compteurs électriques qui fonctionnent par carte. Des affrontements ont opposé les forces de l'ordre et les manifestants. Il y aurait 4 blessés civils dont Anli Mohamed Idaroussi qui a été touché par balle. Il n'a pas été envoyé à l'étranger pour être traité. Par contre, le gendarme Djaanfar Chamhine blessé par un civile qui aurait utiliser une machette se sentant menacé par une arme à feu. Ce militaire serait rapatrié à Madagascar pour des soins avec une blessure moins grave.

Nous rappelons aux militaires anjouanais de ne pas reprimer les manifestants avec des balles réelles.

SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COM

« comités de soutien qui chaque jour s'enrichissent de nouveaux ralliements: « Depuis le 14 janvier, nous avons validé plus de 2000 de ces comités, il y a ceux dits d'origine tels que: les Comoriens avec Nicolas Sarkozy;... ».

Extrait d'un interview du sénateur UMP Roger Karoutchi par le « Journal du Dimanche » du 11 février 2007

« Sous Azali, on avait peut être des arguments (...) encore faut-il avoir les moyens de recruter des mercenaires ».

Extrait de l'interview de Jaffar Salim Allaoui, ministre de l'intérieur de l'île d'Anjouan par HZK-Presse le 29 janvier 2007

« Plus de la moitié du plan sécuritaire de Le Pen déjà cannibalisé par la droite.

Trois ans et demi après son score à la présidentielle, le patron du FN peut être content: 16 des 30 propositions de son programme « Justice et police » sont déjà appliquées. « Moi, ce que je note, c'est que la vie politique s'ordonne autour de Le Pen », fanfaronnait, le 8 décembre, le vieux chef du FN dans « Le Parisien ». Le Pen se vante, comme d'habitude, mais, hélas, il y a du vrai. L'aggravation de la délinquance, la dégradation des conditions de vie dans les « quartiers », le sentiment grandissant d'insécurité: tout cela est dans l'air du temps depuis une décennie. Les socialistes déjà, de Chevènement à vaillant, ont joué les durs pour rassurer leur électorat. Mais depuis 2002, c'est le festival sécuritaire ! Plus le temps passe, plus le bilan de Chirac et de son équipe se confond avec le programme du FN ! Au printemps 2004, l'ex-présidente du Syndicat de la magistrature Evelyne Sire-Marin s'était déjà amusée à relever de troublantes ressemblances entre les lois Perben-Sarkozy et les grands projets lepénistes. Récemment, cette joyeuse dérive s'est encore accentuée avec les émeutes dans les banlieues. « Le Canard » s'est donc livré à un petit jeu: ressortir les 30 propositions, en matière de « justice et police », du candidat Le Pen de 2002 ... , et les lois comparer aux mesures, lois et projets de loi pondus sous Raffarin et Villepin. Surprise: sur les 30 propositions du catalogue FN, 16 ont déjà été appliquées ou sont en passe de l'être ! ... Voilà, c'est tout pour l'instant. Il y a encore des lacunes dans le dispositif. Mais la droite peut encore progresser ! Il lui reste du temps, avant 2007, pour puiser dans le catalogue du FN d'autres sympathiques propositions,... Quinze mois pour se mettre en totale conformité. Sur le Front et sur la forme !

Extrait du journal « Le Canard enchaîné » du mercredi 14 décembre 2005.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous apprenons qu'une fois de plus les autorités françaises participent à des manœuvres de déstabilisation des Comores par l'intermédiaire de l'île comorienne de Mayotte.

En effet le ministre de l'intérieur de l'exécutif de l'île d'Anjouan Jaffar Salim est allé récupérer une voiture blindée destinée au chef de l'exécutif de l'île le colonel Mohamed Bacar. Cette voiture est arrivée le lundi 5 mars 2007 au port de Mutsamudu. Les gendarmes anjouanais ont refusé que les douaniers et les militaires comoriens contrôlent le coffre arrière. Il y aurait des armes en provenance de Mayotte.

Par ailleurs, deux remorqueurs provenant du port français de Saint-Nazaire auraient transporté également des munitions destinées aux militaires anjouanais. Le PDG du port de Saint-Nazaire a corrompu les responsables anjouanais pour que ces derniers l'aident à récupérer un bateau bloqué à Moroni par la justice comorienne suite à un contentieux avec les actionnaires comoriens.

Enfin Jaffar Salim et Mohamed Abdou Madi (ancien Premier-Ministre) auraient recruté des mercenaires français nommés Garibaldi, Kimber (en ce moment à l'île d'Anjouan), Bilbo (actuellement à Madagascar). Ils ont également recruté plus de cent militaires pour ses forces de sécurité de l'intérieur. L'objectif est de renverser le président de l'Union Ahmed Abdallah Sambi.

Au même moment, le président de la cour Suprême, Monsieur Sourette, remet en cause la loi votée par les députés de l'Union qui imposait aux présidents actuels des îles de démissionner de leurs postes avant de se représenter aux élections, comme c'est le cas pour le président de l'Union.

Nous demandons aux autorités comoriennes d'intervenir auprès de l'Union africaine et du Conseil de sécurité des Nations-Unies afin de rappeler aux autorités françaises de ne pas mener des actions de déstabilisation de l'État comorien.

Il serait souhaitable que le président de l'Union fasse appel aux forces de l'Union africaine, particulièrement sud-africaines pour superviser et observer les élections des chefs des exécutifs des îles. Celles-ci doivent se dérouler dans le respect des libertés démocratiques et de la transparence. L'expérience de la participation de ces forces de paix a montré tous ses bienfaits lors des élections du président de l'Union des îles Comores.

Paris le 13 mars 2007, SOS DEMOCRATIE COMORES

JOURNAL DES LECTEURS...JOURNAL DES LECTEURS...JOURNAL DES LECTEURS...JOURNAL..

L.BELTAN, citoyen français

12 mars 2.007

Madame, Monsieur, Candidat(e) à la Présidence de la République Française,

Savez-vous que la France occupe, depuis 31 ans, un quart du territoire de la République des Comores et cela, en violation de toutes les résolutions de l'O.N.U. ? Cette île occupée, MAYOTTE, qui représente en surface 1/16 de la Corse n'est rien pour la France mais d'une importance décisive pour la République Comorienne qui, du fait de cette mutilation, n'a jamais pu trouver son équilibre depuis 1975.

Savez-vous que tous les Présidents et aspirants Présidents français (G.Pompidou, V.Giscard, F.Mitterrand, J.Chirac) étaient décidés, en 1974, à respecter le droit international et l'intégrité territoriale du jeune État Comorien (donc, comprenant Mayotte) que la France d'ailleurs avait elle-même patronné depuis 1961 ? Seul un puissant lobby impérial-militariste, constitué autour de Michel Debré, Député de La Réunion depuis 1963 et Ministre des Armées en 1973, réussit à tromper les peuples comorien et français, à la faveur du flottement qui suivit la disparition soudaine du Président Pompidou (2 avril 1974). Les Comoriens, consultés en décembre 1974, ont voté pour une indépendance négociée, sans savoir que la Chambre des Députés français manipulerait leur vote et le comptabiliserait les résultats île par île.

Savez-vous que les Gouvernements Français ont investi dans cette île de Mayotte, depuis 1980, beaucoup plus d'argent public qu'ils n'en ont consacré à plusieurs départements métropolitains de taille très supérieure, creusant un différentiel énorme entre les îles, alors même qu'aux Nations Unies, ils assuraient tout faire pour rapprocher les points de vue entre Comoriens ? Il va de soi que le développement constaté à Mayotte est complètement artificiel et a été essentiellement l'œuvre des fonds et des agents de l'appareil d'État français.

Savez-vous que, chaque jour, des dizaines de Comoriens du nord traversent le bras de mer (75 km) séparant Anjouan de Mayotte, au risque de leur vie, pour atteindre la partie occupée (illégalement, au regard du droit international) ? Dans la Comore du sud, ils sont considérés comme des «immigrants clandestins» par le seul droit de l'occupant qui a décrété, unilatéralement, l'existence d'une frontière entre les deux îles ! Depuis 10 ans, les vedettes de 'la police des douanes et des frontières' pourchassent et éperonnent les pirogues à moteur, en pleine nuit, et laissent les migrants (femme et enfants compris) se noyer dans le lagon de Mayotte (il y aurait eu plus de 4.000 morts, coupables de vouloir immigrer clandestinement chez eux !).

Savez-vous que tout se passe comme si le puissant appareil d'État de la R.F. avait été mis, tout entier, au service exclusif de la faction séparatiste de Mayotte ? Ceci serait impensable en France mais est praticable, en territoire occupé où ne peut fonctionner aucune presse libre et informée. Cette faction a pu faire renvoyer des journalistes (Brûlé) et des juges (Butin 1994), supprimer les archives prouvant ses malversations (incendie de tous les bâtiments en 19 fev. 1993 et suicide, en mars 1.999, du responsable de la S.I.M., Quarenta), contrôler tous les moyens de désinformation (R.F.O., journaux locaux)

Savez-vous que les mercenaires et leur chef R.Denard ont contrôlé directement les 3 Comores du nord, pendant 11 ans, et utilisé la Comore du sud (Mayotte) pour ourdir, en liaison avec les services militaires spéciaux, leurs manipulations (assassinats de 3 Présidents et renversement d'un quatrième) ? Triste bilan comorien de la France qui 'gouverne' !

Savez-vous que le Premier Ministre Villepin s'est vanté, le 16 oct. 2.002, au Sénat, d'avoir acheté le silence du Président (auto-proclamé par les armes) Azali Assoumane :

«La position des autorités comoriennes évolue, dans le cadre des contacts réguliers que nous avons avec elles. Ainsi, la question de Mayotte n'est plus traitée aux Nations Unies. Les responsables des Comores ont, en effet, accepté de retirer ce point à l'ordre du jour, de la dernière Assemblée Générale, de ne plus demander de débat ni de prendre de résolution sur ce sujet.»

Cela explique bien que, depuis plusieurs années, les Présidents Comoriens, mus par la peur ou par la corruption, n'osent même plus évoquer la question de Mayotte devant les Nations Unies. Cela est maintenant du seul ressort des citoyens !

Savez-vous que, malgré l'injection massive de fonds publics français et l'amélioration des conditions de vie des habitants (santé, équipement, scolarisation, salaires), les Mahorais (qui sont des Comoriens comme les autres, malgré ce qu'ils prétendent) connaissent aussi des difficultés aiguës (chômage massif, délinquance, dégâts écologiques, crise identitaire et culturelle) et sont menacés, par la spéculation foncière, de perdre leurs propriétés (opération préparée par le lancement de la CNASEA, dès 1993) ? En attendant mieux, l'économie de l'île fonctionne 'au noir', avec la main-d'œuvre des prétendus 'immigrants clandestins'.

C'est pourquoi nous demandons au Président de la République Française qui sera élu en 2.007 d'engager, au plus tôt, avec le concours effectif de l'O.N.U. et de l'Unité Africaine, le processus de retour pacifique du territoire occupé de Mayotte dans l'ensemble comorien auquel il n'a jamais cessé d'appartenir en droit. La France en sortira grandie et la République Comorienne pourra envisager l'avenir sous un nouveau jour.

Je vous prie d'agréer les sentiments d'inquiétude d'un citoyen français soucieux de vérité et de justice.

« ÉCHO DES ILES COMORES », c'est chaque Samedi de 19 h 30 à 20 h 30 sur 106.3 FM. C'est une information libre et des passages musicaux. Sur INTERNET: www.rfpp.net.RETROUVEZ CETTE ÉDITION ET LES PARUTIONS ANTERIEURS SUR www.comores-online.com/sos-democratie

ABONNEZ - VOUS au bulletin DÉMOCRATIE INFOS

Nom.....Prénom.....Adresse.....
.....Code Postal.....Ville.....

OUI, je m'abonne au bulletin DÉMOCRATIE INFO pour une année et je joins un chèque de 15 € à l'ordre de SOS DÉMOCRATIE.

Fiche à renvoyer à : SOS DÉMOCRATIE COMORES LIGUE 092 Centre Cultuel FRANCO-COMORIEN : 2 rue DE BEZONS 92000 NANTERRE

Association de Défense des Droits de l' Homme

Bulletin publié à 500 exemplaires